

Appel à projets Les futurs des mondes du littoral et de la mer

Webinaire 22/04/2023

Fondation
de
France

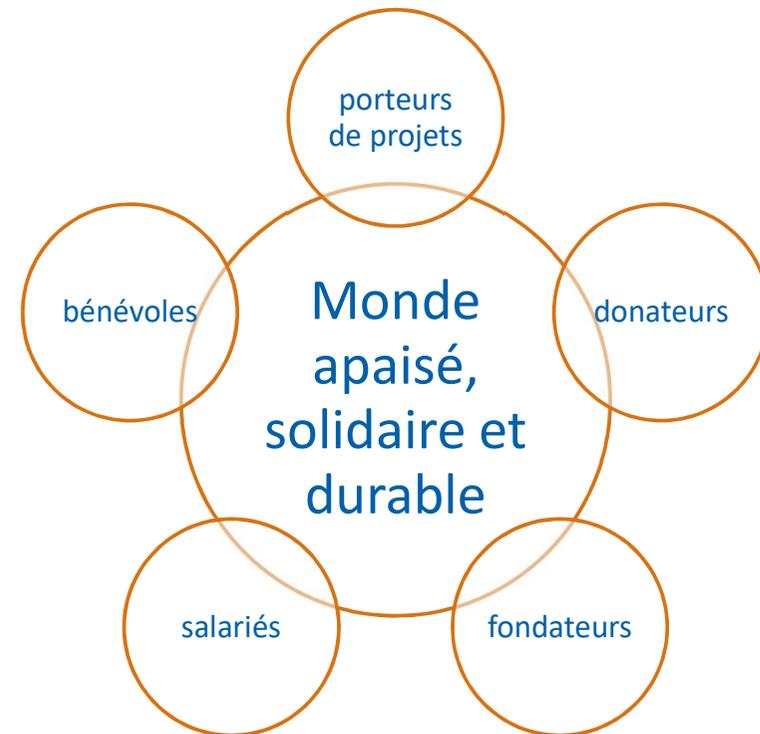
La Fondation
de toutes les causes

La Fondation de France

- ❖ 1^{er} réseau de philanthropie en France, la Fondation de France encourage chacun à s'engager pour un monde plus apaisé, solidaire et durable
- ❖ Mission : accompagner toutes les envies d'agir et les transformer en actions efficaces, dans tous les domaines de l'intérêt général

Tous les domaines
de l'intérêt général :

- environnement**
- éducation**
- santé**
- culture**
- inclusion**
- ...



La Fondation de France en quelques chiffres

- + de 50 ans d'expérience
- 977 fondations abritées
- Près de 650 000 donateurs
- + de 12 000 projets soutenus en 2022
- 235 salariés et 573 bénévoles
- 6 fondations régionales

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

Le programme Littoral et Mer

Programme créé en 2011

Appel à projets + Soutiens hors appel à projets + Journées Littoral et mer

Depuis sa création :

+ de 20 millions d'€ alloués  207 projets soutenus

Année 2022

Appel à projets

37 projets présentés



15 projets soutenus

+ 5 projets soutenus hors appel à projets
(partenariats, acteurs clés du secteur, soutien structurel...)

Objectifs

Mieux répondre en termes environnementaux, économiques et sociaux aux multiples défis des espaces côtiers et maritimes, en encourageant les recherches participatives et leur traduction en actions concrètes, et en associant étroitement les acteurs dans leur diversité (associations, citoyens, scientifiques, élus, gestionnaires de territoires...)

- **accélérer la transition écologique, juste et solidaire du littoral et de la mer**
(aménagement du territoire, gestion durable du trait de côte, pêche durable, transition juste, la mer en tant que bien commun...)
- **protéger les écosystèmes, les conserver, les restaurer et les régénérer, renforcer leur résilience pour qu'ils puissent continuer à jouer leur rôle**
(services écosystémiques, régulation du climat...)
- **s'adapter aux effets du changement climatique et prévenir les crises et catastrophes environnementales**
(culture du risque, résilience des populations...)

Les recherches participatives concernées

- ❖ **Co-construction** entre associations, citoyens, scientifiques, élus, gestionnaires de territoires...
- ❖ Modalité de **recherche-action** aboutissant à des **résultats concrets**
- ❖ **Transfert et de répliquabilité des résultats** auprès des acteurs des territoires, des **sphères de la décision et de l'action**, du local au régional/national/international

FOCUS 2023

Aller plus loin dans l'opérationnalisation des résultats et le transfert des connaissances, au service de la prise de décisions et des territoires.

Initiatives encouragées :

qui incluent cette dimension tout au long de leur déroulement, qui inscrivent leurs activités dans des perspectives concrètes et des projets de territoire, qui au-delà de la production de connaissances ou de recommandations travaillent aussi sur l'appropriation des recommandations par les acteurs concernés (collectivités, élus, gestionnaires...) pour d'éventuelles misés en œuvre en co-construction avec les acteurs locaux

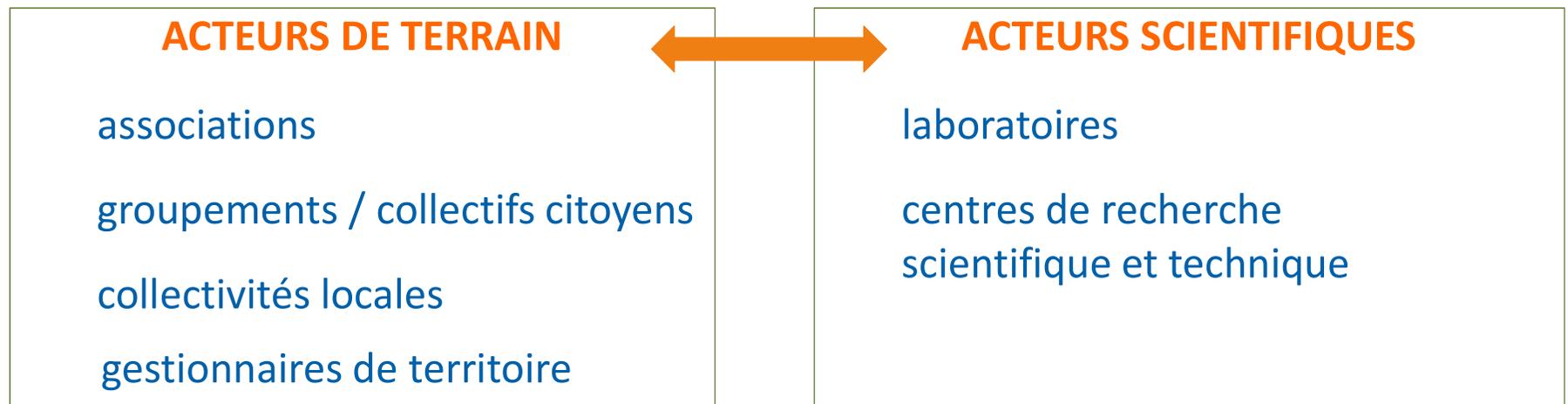
- Peut concerner des projets sur la phase **post-recherche** : faire en sorte que les connaissances soient réellement utiles et appropriées par les acteurs

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

Qui peut répondre ?

- ☑ **Alliances rassemblant la société civile** (organisée sous forme associative par exemple ou des groupes informels d'habitants), **des acteurs de la recherche, des collectivités territoriales et autres instances publiques et/ou des acteurs privés, lucratifs ou non**



- ☑ Initiatives collectives associant étroitement acteurs de terrain et scientifiques
- ☑ Initiatives d'intérêt général, éligibles au mécénat

Attention : un interlocuteur juridique unique éligible (d'intérêt général), responsable du projet vis-à-vis de la Fondation de France : reçoit l'intégralité du financement, pour ensuite le redistribuer aux partenaires.

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

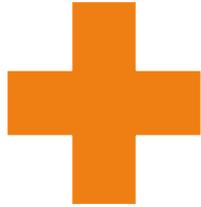
Critères de sélection

- ❑ dimension humaine et sociétés au cœur de la démarche de recherche-action
- ❑ processus de recherche participative fondé sur la coopération effective des partenaires pour l'ensemble des étapes du projet
- ❑ approche globale et systémique pour contribuer à la transition des socio-écosystèmes, en intégrant les disciplines et thématiques, de la recherche à l'action ; prendre les problèmes à la racine et contribuer à les résoudre durablement ;
- ❑ prendre en compte l'existant et faire émerger des problématiques et des démarches originales et collaboratives ; apporter des réponses innovantes ou nouvelles (en termes méthodologique, partenarial, territorial ou social)
- ❑ fort accent sur la diffusion des savoirs et résultats, mais aussi leur transfert vers les décideurs et gestionnaires pour les traduire en actions concrètes sur les territoires.

La diffusion des résultats doit être à la fois :

- ✓ **scientifique** (articles, synthèses, formations, etc.) **et**
- ✓ **opérationnelle**, au profit des citoyens et des décideurs, dans un souci de répliquabilité.

La co-construction doit aboutir à des produits finaux partagés.



ATOUS

- Projets abordant de manière transversale plusieurs thématiques :
 - ✓ protection
 - ✓ impact/restauration écologique
 - ✓ risques naturels
 - ✓ aménagement du territoire
 - ✓ changements sociétaux
 - ✓ perception/acceptabilité des nouvelles activités...
- Projets visant pleinement une mise en œuvre opérationnelle en partenariat avec les acteurs locaux



REFUS

- Projets de recherche scientifique sans co-construction forte de la société civile
- Projets non tournés vers une opérationnalisation des résultats
- Projets de promotion ou diffusion de la culture scientifique et technique
- Projets de thèse ne faisant pas partie d'un projet plus global allant de la recherche à l'action
- Projets à finalité économique

Montants et affectations

Montants

- ❑ **Jusqu'à 150 000 euros : 50 000 euros par an pour une durée allant jusqu'à 3 ans**
- ✓ A titre exceptionnel, des projets de plus grande ampleur (montant et/ou durée) pourront également être considérés.
- ✓ Pas de minimum, un projet portant sur une année pour rendre les résultats d'une recherche plus opérationnels pourra être accepté.
- ✓ La catégorie de projet « en émergence » n'est plus proposée en 2023

Affectations

- ❑ **Type de dépenses** : différents frais de l'initiative présentée, y compris des frais de fonctionnement du projet ou des structures qui portent le projet.
- ❑ **Ne seront pas financés** : les investissements lourds ainsi que les événements scientifiques sans lien direct avec le projet proposé.
- ❑ **Éventuels frais prélevés par les organismes gestionnaires** : plafonnés à 5% du financement total

Point d'attention : indications qui prêtent à confusion dans le dossier de candidature

Les limitations indiquées dans le tableau "budget prévisionnel projet recherche" concernant les frais de mission et la durée des frais de personnel ne s'appliquent pas aux projets Littoral et Mer. Ne pas en tenir compte.

Calendrier Comment candidater?



CANDIDATURE

- En ligne exclusivement
- Date limite : mercredi 17 mai 2023 à 17h00



PRÉSELECTION

- Mi-juin 2023
- Par l'équipe Littoral et mer de la Fondation de France



INSTRUCTION

- Uniquement pour les projets pré-sélectionnés
- Entre mi-juin et fin août 2023
- Echange en visioconférence avec au moins 2 membres du Comité d'experts (pas d'auditions sur un seul jour cette année)
- Les porteurs de projets sont invités à être accompagnés de leurs partenaires (3 pers max par projet)



SÉLECTION

- Fin septembre 2023
- Les candidats seront informés par écrit de la décision du Comité Littoral et mer, avant fin octobre 2023

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

L'équipe du programme Littoral et Mer

Le comité d'experts

- **Yves HENOCQUE, Président**
Ecologiste marin, membre du Bureau du Plan Bleu, Vice-Président de LittOcean, ancien Conseiller principal Politique maritime et gouvernance à l'IFREMER
- **Marion BOURHIS**, Géographe, chargée d'études, Idea Recherche
- **Monique CASSE**, Directrice du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
- **Joachim CLAUDET**, Directeur de recherche, CNRS, Criobe, Paris
- **Anne-France DIDIER**, Conseillère politiques territoriales, chargée de pilotage ODD14 Océan au ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer
- **Luc HARDY**, Ingénieur territorial. Ancien Directeur du Syndicat Mixte du Bassin de Thau
- **Jean-Denis HUE**, Président de la SAP (Société Anonyme et Populaire), doctorant sur l'écotourisme à l'ULCO, auprès du laboratoire TVES, en partenariat avec l'InREnT
- **Xavier LAFON**, Conseiller référendaire à la Cour des comptes
- **François LEGER**, Ingénieur agronome, docteur en écologie, enseignant-chercheur en agroécologie à AgroParisTech
- **Nastassia REYES**, Anthropologue, chercheuse contractuelle à l'IRD, SENS
- **Hélène REY-VALETTE**, Maître de conférences HDR, faculté d'économie de Montpellier

La coordination

- **An-Gaëlle BENEDIC**, Responsable du programme Littoral et mer / Responsable programmes et fondations Transition écologique et solidaire
- **Julie VALLAT**, Prestataire mécénat pour le programme Littoral et mer
- ... et avec la participation des différentes équipes de la Fondation de France

Plus d'infos

Contact mail :

projets@fdf.org

rechercheenvironnement@fdf.org

Appel à projets : <https://www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets/les-futurs-des-mondes-du-littoral-et-de-la-mer>